Le restructuring : la passion « pro » de Marie Tellechea

Marie Tellechea, avocate fondatrice de Tellechea Avocats, revient sur son parcours, sa structure et son expertise dans le secteur du retournement et du redressement des entreprises. Entretien à bâtons rompus avec une professionnelle du restructuring.

MARIE TELLECHEA
AVOCATE FONDATRICE DE TELLECHEA AVOCATS

Pouvez-vous nous expliciter votre positionnement ?

Forte d'une expérience en cette matière de près de 12 ans, mon cabinet traite des difficultés auxquelles les entreprises et leurs partenaires peuvent être confrontés tout au long de leur existence. De manière générale, j'interviens sur tout type de dossiers de prévention des difficultés et de procédures collectives pour des PME de taille moyenne comme celles plus significatives.

En effet, dès mes débuts dans la profession et dès la création de mon cabinet, j'ai été confrontée à des affaires à forts enjeux et médiatisées (Conseil de La Provence dans le dossier Nice-Matin, Conseil d'un candidat à la reprise des actifs et activités de l'aciérie Ascoval).
Plus récemment, j'ai eu la chance de pouvoir conseiller le groupe Carnivor dans le cadre de la reprise « à la barre » de plusieurs actifs et activités de la société Arcadie Sud-Ouest, ce qui a permis de sauver près de 300 emplois. Enfin, j'ai également été le conseil des repreneurs des actifs et activités des sociétés L'AMY et Henri Julien Manufacture (spécialisées dans la production française de montures de lunettes) ou encore, le conseil du Groupe Calvi dans le cadre de la cession des titres de participation de sa filiale Cefival (spécialisée dans la fabrication de profils extrudés spéciaux pour l'aéronautique et l'énergie) à Montana Aerospace.

Comment définissez-vous les atouts de votre accompagnement ?

Je pense réellement me distinguer principalement au travers d'une grande réactivité et disponibilité pour mes clients, d'une connaissance fine de l'écosystème du retournement et du redressement des entreprises, d'une vision stratégique et « business » et enfin, ce qui est absolument indispensable, d'une bonne connaissance technique de la matière. J'ai par ailleurs un savoir-faire important en contentieux, ce qui me permet d'avoir une approche complète dans les conseils que je donne à mes clients.

Comment voyez-vous votre avenir ?

Les effets de la crise sanitaire commencent réellement à se faire sentir et je ressens, depuis septembre dernier, que les entreprises commencent à avoir des tensions de trésorerie et donc un besoin de traiter leurs difficultés. Le cabinet accompagnera les entreprises des secteurs fragilisés dans la mise en place de mesures de restructurations opérationnelles et financières ou encore dans le cadre d'opérations de croissance externe impliquant le rachat d'entreprises en difficulté. Le cabinet poursuivra également sa stratégie d'accompagnement des acteurs confrontés à une procédure préventive ou collective en offrant à ses clients sa double compétence conseil / contentieux ■

Marie Tellechea est avocate au Barreau de Paris depuis 2010, titulaire d'un Master 2 Juriste d'Affaires DJCE et d'un Certificat d'Études Spécialisées en droit des sociétés de l'université de Montpellier. Elle est membre de l'ARE — Association pour le Retournement des Entreprises — qui est l'association de référence rassemblant tous les acteurs et professionnels de ce marché, et de l'AJR — Association des Jeunes professionnels du Restructuring.